

**AVIS SUR LES RAPPORTS ANNUELS 2010 DES DELEGATAIRES
LPA, VINCI PARK ET OMNIPARC
*Parcs de stationnement***

La CCSPL remercie les services du Grand Lyon pour le travail d'analyse consolidée de l'activité des parcs de stationnement délégués qui lui a été présenté. Cette analyse sur la dernière décennie permet de mettre en perspective les résultats de l'année 2010.

De cette présentation, les membres de la commission retiennent quelques évolutions majeures :

- La baisse continue de la fréquentation horaire des parcs de stationnement (-13% en volume depuis 2001) alors que l'offre exprimée en nombre de places a connu dans le même temps une croissance significative (+33% depuis 2001) et que la durée moyenne de stationnement est restée quasiment stable. La CCSPL souhaite que cette donnée soit précisée dans le cadre de l'analyse des rapports d'activités.
- Le succès rencontré par l'abonnement domicile pour lequel le nombre d'abonnés a triplé depuis 2004.
- La difficulté pour les nouveaux parcs de stationnement (Morand, Saint-Georges, Fosse aux Ours, Hôtel de Ville Villeurbanne, et surtout Perrache-Archives) à trouver leur clientèle.

Ces évolutions témoignent des tendances actuelles : baisse du trafic automobile en centre ville, développement du stationnement payant sur voirie qui a permis de libérer de la capacité en voirie pour les usages de courte durée, tendance à la résidentialisation des parcs de stationnement, hausse des tarifs. Elles invitent à la prudence pour tout nouveau projet de création de parc de stationnement.

Dans ce contexte, **elle soutient le Grand Lyon sur les réflexions à venir** sur la tarification des parcs de stationnement (déclinaison de l'abonnement « domicile », révision des grilles tarifaires, tout en veillant à l'harmonisation globale de la tarification), l'optimisation des capacités de stationnement, l'accompagnement des nouveaux besoins (auto-partage, vélos,...), les projets de services nouveaux (parcs de stationnement sécurisés pour les vélos, boutique mobilité,...).

Concernant le rapport d'activité de Lyon Parc Auto, elle note les actions en matière de développement durable ainsi que les indicateurs Qualité participant à l'amélioration du suivi et de la gestion du service.

Concernant le rapport d'activité de Vinci Park, elle retient les prochaines perspectives à savoir : le lancement des études pour la mise en conformité concernant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) et l'amélioration des accès « véhicules » pour le parc Bellecour.

Concernant le rapport d'activités d'Omniparc, elle constate le manque d'attractivité très alarmant du nouveau parc de Perrache Archives ouvert en février 2010. La CCSPL incite le délégataire et le Grand Lyon à mettre en œuvre un plan d'action permettant d'en améliorer la fréquentation.